

BULLETIN BIMESTRIEL SUR LA VEILLE INFORMATIVE ET D'ALERTE SUR LES CONDITIONS DES MÉNAGES PASTORAUX ET AGROPASTORAUX

Janvier - février 2025



CONTACT

- + 227 20 74 11 99
- www.maroobe.com
- BP 10 648 Niamey, Niger

Le système de veille pastorale, mis en place par le Réseau Billital Maroobè (RBM) et Action Contre la Faim (ACF) avec l'appui des partenaires techniques et financiers (voir les logos en dernière page), s'appuie sur l'optimisation des dispositifs existants (veille informative, alerte et prévention des conflits, comptage et cartographie des mouvements de transhumance) établis par les organisations pastorales, en mettant à contribution un réseau d'informateurs clefs. Les différents systèmes d'information permettent de fournir périodiquement : (i) des alertes en cas de catastrophes, de conflits ou de menaces ; (ii) des informations sur la situation des ménages pastoraux, la disponibilité de la ressources naturelles (eau et pâturages), le fonctionnement des marchés et l'appui reçu par le secteur ; (iii) une cartographie des éleveurs et des animaux bloqués dans les pays situés dans la partie Sud de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire) en raison de mesures politiques ; (iv) l'identification des points de regroupement des troupeaux confrontés à la restriction de la mobilité ; et (v) la cartographie des mouvements des éleveurs le long du couloir central de transhumance, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des déplacements internes (nationaux) et transfrontaliers.

ZONE DE COUVERTURE DES SYSTÈMES DE VEILLE PASTORALE

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 10 pays : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal (Antenne Sénégal), Mauritanie (GNAP), Togo (PAEP-Togo), Bénin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEN/CI), Ghana (GNACAF). Le dispositif est mis en place avec l'appui des services techniques décentralisés du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

FAITS SAILLANTS

- | | |
|---|---|
| 1 | La compétition accrue pour l'accès aux ressources naturelles d'importance vitale telles que l'eau et les pâturages contribue à exacerber les conflits entre les usagers des espaces ruraux et à accentuer les tensions intra et intercommunautaires. Cette situation conduit parfois à des déplacements inhabituels des familles d'éleveurs, des plaintes pour les dégâts causés par les animaux dans les champs non récoltés et le développement de la violence armée qui engendre de lourdes pertes humaines et matérielles. On pourrait citer à titre d'illustration, la destruction par incendie volontaire de 120 habitations à Wouro-Gaouri, dans la région de Dosso, au Niger. |
| 2 | Le vol de bétail et les menaces transfrontalières constituent des préoccupations majeures pour la sécurité et l'économie dans la région du Sahel. Des événements déplorables sont survenus au Niger (notamment à Tillabéri et Bankilaré), au Burkina Faso (régions de l'Est et du Sahel) et en Côte d'Ivoire (zone de Bounkani). Ils se sont traduits par des pertes économiques considérables, notamment le vol de 125 bovins à Tiguite, au Niger. |

3	<p>Les feux de brousse et les inondations entraînent des conséquences dévastatrices sur les communautés de base et les ressources naturelles. Les feux de brousse ont ravagé des superficies importantes de terres rurales, détruisant à la fois des pâturages et des champs cultivés ; ce qui affecte les moyens de subsistance des populations. Dans la zone d'Ayorou au Niger par exemple, 25 ha de pâturage ont été ravagés par les feux de brousse. Dans le même temps, des inondations ont englouti plusieurs villages, provoquant des déplacements massifs de populations et de bétail, avec pour conséquence l'aggravation de l'instabilité. Les poches de sécheresse enregistrées pendant la saison des pluies et les maladies animales ont contribué à fragiliser l'économie des ménages pastoraux (mortalités d'animaux, baisse de la production laitière, réduction des revenus tirés de la vente des animaux amaigris à cause des difficultés d'alimentation, etc.).</p>
4	<p>La transhumance transfrontalière se traduit par des déplacements massifs de familles d'éleveurs confrontées à la sécheresse qui a réduit considérablement les ressources en pâturages et en eau. Cette situation pousse les éleveurs à chercher de nouvelles zones plus propices à l'élevage, souvent en s'exposant à l'insécurité. Par ailleurs, les déplacements internes sont également causés par la dégradation de la situation sécuritaire dans les trois pays du Sahel central. Par exemple, 26 ménages ont été contraints de fuir vers Koutoumbou, au Niger, pour échapper à la violence et à l'insécurité prévalent dans leur terroir d'attache.</p>
5	<p>La dégradation des pâturages naturels qui résulte principalement du déficit pluviométrique et du passage des feux de brousse a atteint un niveau critique dans plusieurs zones pastorales. Cette situation entraîne une pression accrue sur les maigres ressources restantes. Les difficultés d'alimentation des animaux risquent d'entraîner la détérioration de l'état d'embonpoint du bétail.</p>
6	<p>Malgré les défis majeurs constatés sur le terrain, certains éléments témoignent de progrès notables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat satisfaisant d'embonpoint des animaux, avec une bonne condition corporelle du bétail et une bonne santé générale. ▪ Bonne disponibilité des ressources en eau facilitant la mobilité des éleveurs et réduisant les contraintes liées à l'accès aux ressources pastorales. ▪ Réduction des tensions liées à l'accès aux ressources pastorales dans certaines régions comparativement à la période précédente ; ce qui favorise une coexistence pacifique entre communautés pastorales et agricoles. ▪ Comptage des animaux et des éleveurs le long des corridors ; ce qui permet d'assurer un meilleur suivi des mouvements et des dynamiques pastorales. ▪ Baisse des prix des céréales contribuant à une sécurité alimentaire relative pour les ménages. ▪ Amélioration des termes de l'échange bétail/céréales en faveur des éleveurs.



ALERTES DE LA PERIODE

Au cours de la période allant de janvier à février 2025, plusieurs situations d'alertes ont été recensées, avec une fréquence élevée dans les régions suivantes : Tillabéri et Dosso au Niger, Sahel, Centre-Nord et Nord, au Burkina Faso, partie Nord du Ghana et du Bénin. Ces alertes peuvent être regroupées en plusieurs catégories, notamment les conflits agropastoraux, les feux de brousse et les impacts climatiques.

BURKINA FASO

- **Janvier 2025** : Dans les régions du Sahel et de l'Est, de nombreux déplacements internes ont été enregistrés, à cause de l'insécurité et de l'extension du front agricole
- **03 janvier 2025** : Des violences ont été perpétrées contre un berger à Toumou, Boulgou (Centre-Est), à la suite de la divagation de ses animaux dans un champ
- **10 janvier 2025** : Des vols de petits ruminants ont été signalés dans plusieurs villages, avec pour conséquence l'exacerbation des tensions intercommunautaires à Dori (région du Sahel)
- **25 janvier 2025** : Une forte hausse du prix des aliments de bétail a été enregistrée à Kaya (région du Centre-Nord) où le sac d'aliments de 25 kg est vendu à 8 500 F CFA

CÔTE D'IVOIRE

- **1er janvier 2025** : Une incursion d'animaux dans des champs de mil et de sorgho a engendré des dégâts à Polliedouo (Bouna)
- **02 janvier 2025** : Des animaux appartenant aux pasteurs ont commis des dégâts dans des champs de maïs à Téhini
- **04 janvier 2025** : Un feu de brousse provoqué par un individu a entraîné des dégâts dans un champ d'anacarde à Piaye (Bouna)

GHANA

- **08 janvier 2025** : 3 bœufs ont été abattus dans la zone de Bimbila (Northern Region)
- **29 janvier 2025** : Dans la commune de Beguro (région de Eastern), un violent conflit a opposé agriculteurs et éleveurs. Plusieurs cases ont été incendiées et un nombre important d'animaux abattus
- **04 février 2025** : Plus de 20 têtes d'animaux ont été volées dans le Gountry (North East)
- **08 février 2025** : 50 têtes d'animaux ont été volées dans la zone de Sangue (Northern Region).

Parmi ces animaux volés, 18 têtes ont été récupérés.

- **17 au 18 février 2025** : Des tensions intercommunautaires ont entraîné l'incendie de 3 cases à Bawku (Tamale)

MALI

- **Janvier 2025** : Dans les régions de Ségou et de Mopti, des déplacements précoces de familles d'éleveurs sont provoqués par l'épuisement des ressources fourragères et les conflits fonciers ; ce qui accroît les risques d'affrontements violents liés à l'accès aux ressources naturelles
- **11 février 2025** : À Ansongo (région de Gao), l'éclatement d'un conflit entre agriculteurs et éleveurs pour l'accès aux points d'eau a nécessité une médiation locale

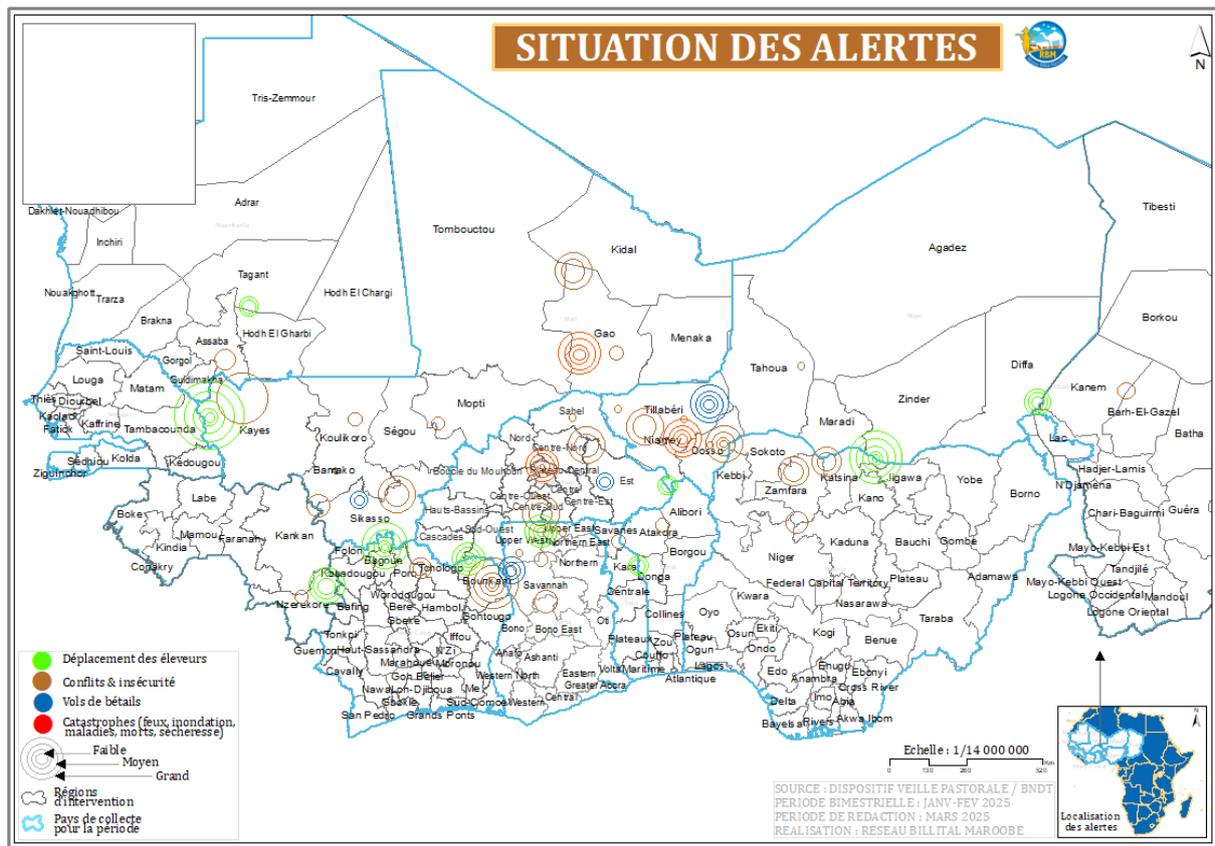
NIGER

- **Janvier 2025** : Dans le département de Tchinta (région de Tahoua), un mouvement massif de familles d'éleveurs a été observé à destination de Tassara, Madaoua et Ingal. Ces éleveurs estiment que le fourrage disponible dans leurs terroirs d'attache n'est pas de bonne qualité et ne permet pas d'obtenir une production laitière satisfaisante
- **Janvier 2025** : Des départs massifs en transhumance transfrontalière ont été enregistrés dans les régions de Tillabéri et Tahoua en direction du Sud (Burkina Faso et Mali). Un phénomène similaire a été observé dans les régions de Zinder et de Maradi vers Jigawa et Katsina, au Nigeria
- **03 janvier 2025** : Deux feux de brousse ont affecté la région de Tahoua, notamment le département de Tchinta
- **03 février 2025** : Des inondations destructrices du fleuve Niger ont englouti deux villages et causé d'importantes pertes matérielles à Dessa, Kolbolé et Beinam (région de Tillabéri)
- **10 janvier 2025** : Plusieurs cas de vol de petits ruminants ont été signalés dans la commune de Tchinta. À ces vols, s'ajoutent l'éclatement de foyers d'épizooties (maladies appelées « Safa » et « Baladjé ») dans la commune de Tchinta
- **21 janvier 2025** : Un feu de brousse a été signalé dans le département de Tchinta, plus précisément dans les localités suivantes : Ilmouss Agan, Agouzoum et Anonniya. Selon les éleveurs, plusieurs hectares de pâturage ont été ravagés par les flammes, avant l'intervention des services étatiques compétents.

- **24 janvier 2025** : Dans la région de Tillabéri, une superficie de 2 hectares de pâturages a été ravagée par les feux à proximité des localités de Ayorou et Weylabou. Les feux ont été maîtrisés, grâce à la mobilisation des communautés locales
- **28 janvier 2025** : Un feu de brousse a éclaté dans la commune de Tchintabaraden, au Nord de Tahoua. À cause de la mobilisation tardive des populations, le feu a dévasté une superficie importante
- **05 février 2025** : Dans les localités de Mehanna et Siram (région de Tillabéri), la maladie appelée « Safa » a affecté les bovins, avec comme symptômes une forte fièvre et une perte d'appétit
- **12 février 2025** : 34 bovins, 55 ovins et 74 caprins ont été volés à Mehanna et Siram (région de Tillabéri)
- **15 février 2025** : À cause des difficultés découlant de l'exacerbation de l'insécurité, 26 familles d'éleveurs se sont déplacées de Koutoumbou vers Dioundiou et Galia, dans la région de Dosso
- **17 février 2025** : Dans la zone d'Ayorou (région de Tillabéri), un feu de brousse a ravagé 25 hectares de pâturages, avant d'être maîtrisé grâce à l'intervention des autorités locales
- **22 février 2025** : Un feu de brousse non maîtrisé a ravagé des champs sur plusieurs hectares à Takrouzatt et Bankilaré (région de Tillabéri)
- **23 février 2025** : A Dogondoutchi, Tabala et Koumay (région de Dosso), 250 bovins et 170 petits ruminants ont été volés. Ces animaux ont été retrouvés et restitués à leurs propriétaires, grâce à l'intervention des forces de défense et de sécurité.

Au cours donc de ces deux mois, on a observé une diffusion constante d'alertes dans les régions de Tillabéri, Dosso et Tahoua, avec 35 alertes contre 39, lors du mois précédent. Il en est de même dans les régions du Bounkani (Côte d'Ivoire), Gao (Mali), Sahel, Est, Centre Nord (Burkina Faso). À l'instar de la période précédente, l'on a enregistré une recrudescence des conflits intercommunautaires dont les foyers sont concentrés principalement dans les départements de Dioundiou et Gaya (région de Dosso) et dans les régions de l'Upper East et Upper West (Ghana). Une recrudescence du vol du bétail est notée dans la bande Sud et la partie Nord-Est où les forces de défense et de sécurité interviennent, afin de sécuriser les parcours. Par ailleurs, de nombreux cas de feu de brousse ont été enregistrés. Des cas de maladies animales ont été signalés dans les régions de Tillabéri et celle de Tahoua. Le résumé de cette situation est présenté dans la carte suivante :





Carte n° 1 : Situation des alertes.

DISPONIBILITE EN PÂTURAGES & ALIMENT DU BETAIL (SPAI)

➤ Disponibilité en pâturages

• *Etat des lieux, analyse et interprétation de la disponibilité en pâturages :*

La carte de la répartition spatiale de la disponibilité des pâturages dans le Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger) révèle une situation préoccupante. Seulement 2% des relais indiquent que les localités bénéficient de pâturages très suffisants et 10% ont des pâturages suffisants. 31% des relais signalent que leurs zones se situent dans une fourchette moyenne. Plus de la moitié des localités (54%) font face à une disponibilité insuffisante. 3% se trouvent dans une situation de grave pénurie. Globalement, la situation qui prévaut dans le courant du bimestre se caractérise par une pression importante sur les ressources pastorales, notamment dans les zones où les pâturages sont insuffisants ou très insuffisants. Cela pourrait entraîner des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles entre les éleveurs autochtones et les pasteurs transhumants.

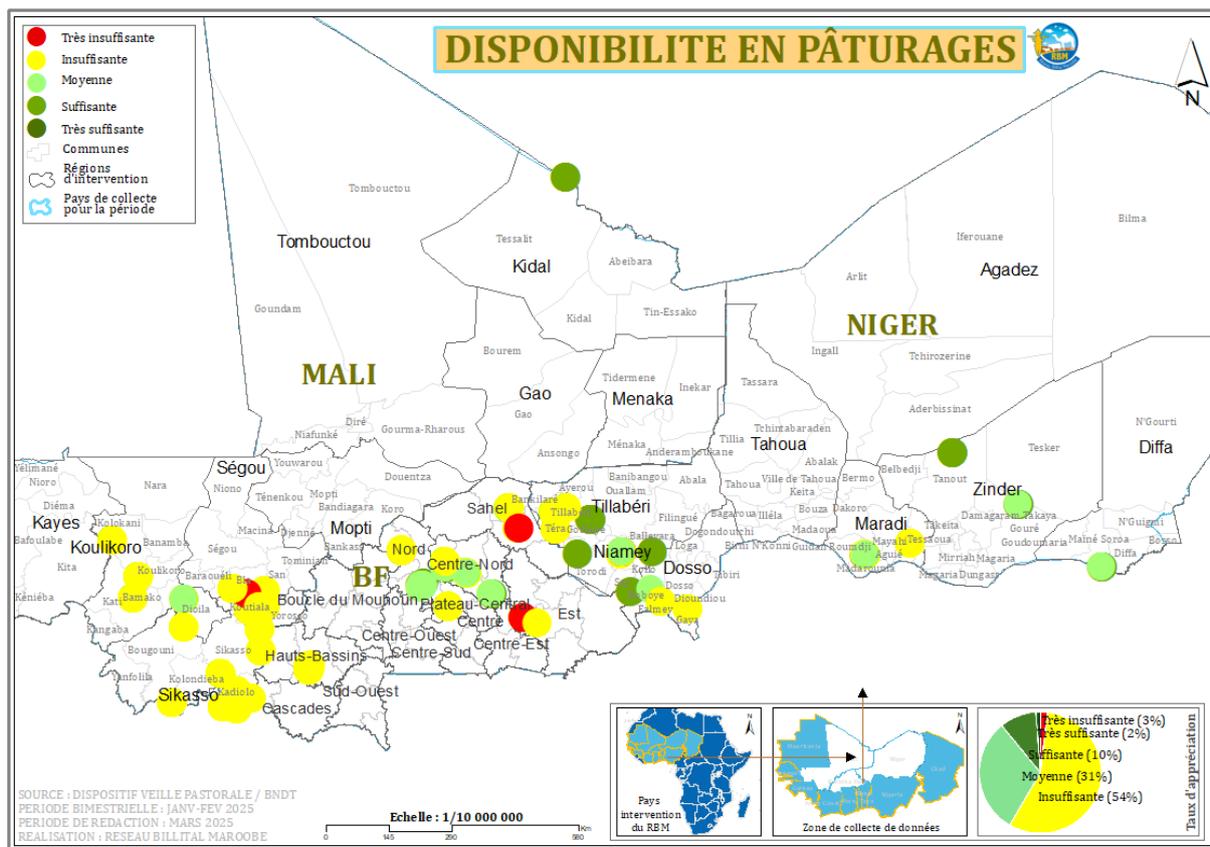
• *Stratégies adoptées par les éleveurs confrontés à une situation difficile*

La période de janvier à février correspond à la saison sèche dans la plupart des zones couvertes par le dispositif de veille pastorale au cours de laquelle l'on enregistre l'arrêt des précipitations et la hausse des températures. Les familles d'éleveurs vivant dans les zones où les pâturages sont insuffisants ou très insuffisants (57%) sont particulièrement vulnérables. A cause de

l'insuffisance du stock fourrager, les troupeaux sont obligés de parcourir de longues distances pour trouver des pâturages.

Dans plusieurs zones pastorales comme celles de Markoye (Burkina Faso) et Tillabéri (Niger), les éleveurs sont confrontés à des difficultés accrues. A cause du manque de pâturage, ils ont été contraints de partir en transhumance de façon précoce ; ce qui augmente les risques de conflits avec les agriculteurs et les éleveurs sédentaires des zones d'accueil. Dans la région du Sahel burkinabè où les axes de transhumance sont devenus inaccessibles à cause de l'insécurité, les systèmes de mobilité du bétail sont fortement perturbés.

Les mouvements de transhumance ont été également perturbés par l'insécurité civile dans certaines régions. Les éleveurs sédentaires ont été confrontés à une pénurie de fourrage pour l'alimentation des animaux et à l'insuffisance des ressources en eau découlant du nombre limité des points d'eau. Dans la région du Nord (Burkina Faso) où les pâturages sont moyens, les éleveurs ont signalé un recours important aux sous-produits agro-industriels (SPAI) dont les prix ont augmenté. Dans une zone comme celle de Tibga (Burkina Faso) où les pâturages sont très insuffisants, les éleveurs sédentaires sont contraints de vendre une partie de leur bétail, afin d'acheter des aliments concentrés. La carte suivante illustre ces différentes évaluations de la disponibilité des pâturages par commune.



Carte n° 2 : Disponibilité en pâturages

- **Quelques cas extrêmes illustratifs :**

- **® Boulsa (Burkina Faso) :** A cause de l'insuffisance des pâturages, les éleveurs

constatent qu'une forte pression est exercée sur les ressources disponibles, avec pour conséquence des tensions croissantes autour des points d'eau.

- ® **Sevtenga (Burkina Faso)** : La disponibilité des pâturages est moyenne. Toutefois, les éleveurs sont confrontés à des difficultés accrues d'accès aux zones de pâturages résultant de l'insécurité.
- ® **Gouré (Niger)** : Malgré une disponibilité suffisante des ressources pastorales, les éleveurs font face à des difficultés engendrées par des maladies animales récurrentes.

Globalement, la situation des pâturages est médiocre dans le Sahel central en cette période, avec une majorité de localités qui sont confrontées à une disponibilité insuffisante de ressources fourragères. Les éleveurs transhumants et sédentaires sont confrontés à de nombreux défis, allant du manque de pâturage à l'insécurité civile. Des mesures d'urgence sont nécessaires pour atténuer les impacts d'une telle situation sur les communautés pastorales.

➤ **Disponibilité des compléments alimentaires (SPAI)**

® *État des lieux :*

Dans le Sahel central, la pénurie des compléments alimentaires est mentionnée par 52% des relais. Cela accentue la situation déjà précaire des éleveurs, dans un contexte où la disponibilité des pâturages est médiocre (54% des localités ont des pâturages insuffisants ou très insuffisants). La double crise provoquée par la pénurie de pâturages et l'insuffisance des compléments alimentaires crée une situation critique pour les éleveurs.

® *Evolution de la situation des éleveurs*

Dans les zones où les pâturages sont insuffisants, les éleveurs dépendent fortement des compléments alimentaires pour maintenir leurs troupeaux en bonne santé et limiter les pertes de poids. Cette dépendance constitue une forte contrainte, compte tenu de la pénurie de SPAI sur les marchés locaux qui est signalée par 52% des relais. Dans certaines zones comme celles de Kongoussi (Burkina Faso) et Tillabéri (Niger), les éleveurs signalent une augmentation du prix des aliments de bétail qui sont devenus difficilement accessibles pour les petits éleveurs. Les effets combinés de l'insuffisance des pâturages et du déficit de SPAI entraînent une détérioration de la santé animale. En effet, les animaux souffrent de malnutrition ; ce qui les rend plus vulnérables aux maladies. Par exemple, dans la zone de Boussouma (Burkina Faso), des cas de pasteurellose et d'autres maladies liées à la malnutrition ont été signalés.

® *Conséquences de la pénurie de fourrage et de SPAI*

- **Baisse de la productivité animale** : La malnutrition due à la pénurie de pâturages et de SPAI entraîne une baisse de la production laitière et une perte de poids des animaux. Cela réduit les moyens de subsistance des éleveurs, notamment leurs revenus.
- **Vente forcée du bétail** : Face à la pénurie de ressources, de nombreux éleveurs sont contraints de vendre une partie de leur cheptel, souvent à des prix non rémunérateurs

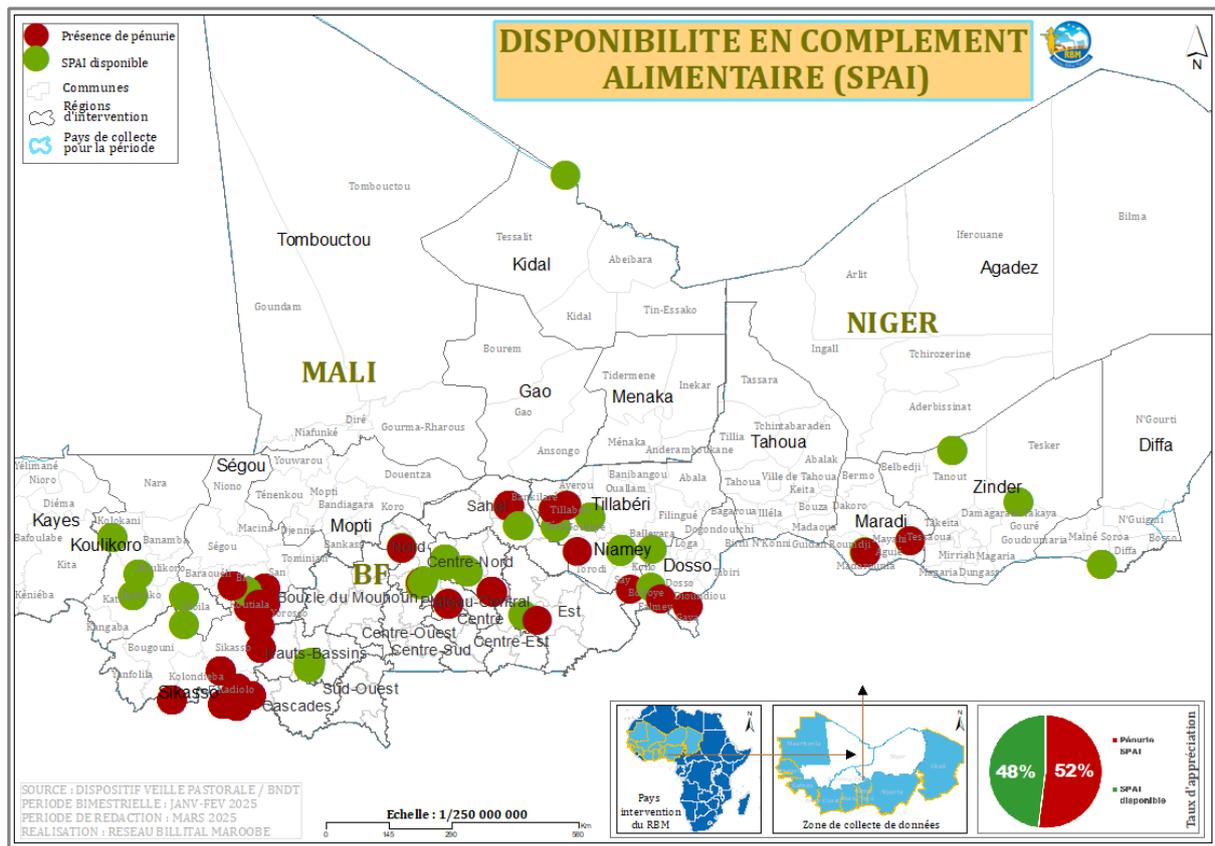
pour acheter des aliments de bétail ou satisfaire d'autres besoins urgents. Cela accentue le processus de décapitalisation du bétail.

- **Insécurité alimentaire et pauvreté** : La combinaison du déficit fourrager et de la pénurie des SPAI aggrave l'insécurité alimentaire des familles d'éleveurs. En raison de la baisse de leurs revenus, de nombreux ménages pastoraux ont un accès limité à la nourriture et une capacité réduite à satisfaire les autres besoins vitaux.
- **Déplacements précoces et exposition à des risques accrus** : De nombreuses familles d'éleveurs sont obligées d'effectuer des déplacements précoces avec leurs animaux ; ce qui les expose à des risques accrus liés à l'insécurité civile et aux conflits intercommunautaires.

® *Situation préoccupante des éleveurs*

Les éleveurs du Sahel central sont confrontés au risque de basculement dans la précarité parce que la disponibilité médiocre des pâturages et la pénurie de SPAI engendrent des conséquences préjudiciables pour les communautés pastorales. Ces effets néfastes se renforcent mutuellement, créant ainsi une situation de crise socioéconomique. Les éleveurs sédentaires sont confrontés à une forte vulnérabilité découlant du manque de pâturage et de la hausse du prix des aliments de bétail. Les éleveurs transhumants font face à des risques accrus lors de leurs déplacements, notamment l'insécurité et les conflits. Cette situation menace non seulement la sécurité alimentaire des éleveurs, mais aussi la résilience de leurs moyens de subsistance.





Carte n° 3 : Disponibilité des compléments alimentaires

DISPONIBILITE EN EAU & SANTE DES RUMINANTS

➤ Disponibilité en eau

Entre janvier et février 2025, la disponibilité des ressources en eau dans les trois pays du Sahel central a été précaire. Compte tenu de l'arrêt des précipitations, la disponibilité des ressources en eau dépend principalement des infrastructures d'hydraulique pastorale et des points d'eau de surface :

- i. **Rivières et Barrages** : Ces infrastructures représentent la principale source d'eau pour les éleveurs, notamment dans les zones disposant de cours d'eau pérennes. Pendant la saison sèche, les niveaux d'eau baissent considérablement ; ce qui réduit la capacité des infrastructures existantes à répondre aux besoins des troupeaux. De l'avis de 47% des relais, ces types d'infrastructures sont les plus utilisées pour l'abreuvement du bétail.
- ii. **Puits (22%)** : Les puits sont une source d'eau essentielle dans les zones du Sahel central. Cependant, leur utilisation intensive pendant la saison sèche entraîne souvent un épuisement rapide des nappes phréatiques.
- iii. **Mares (20%)** : Les mares, bien que revêtant une importance cruciale pour les éleveurs,

sont très exposées à l'évaporation pendant la saison sèche.

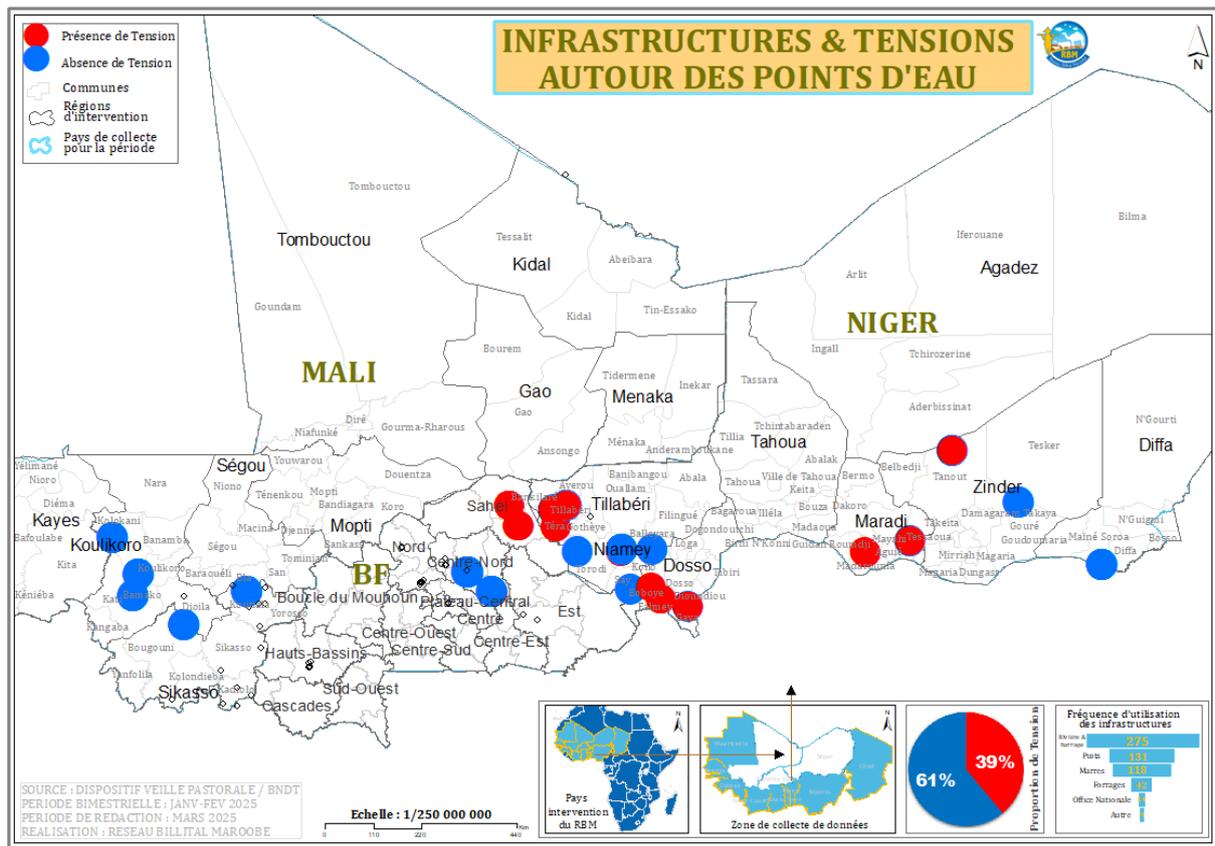
- iv. **Forages (7%)** : Les forages sont une source d'eau plus fiable. Toutefois, le nombre limité de ces infrastructures ne permet pas de couvrir les besoins de l'ensemble des communautés pastorales. Dans des localités comme celles de Kaya (Burkina Faso) et de Téra (Niger), les forages sont surutilisés ; ce qui entraîne des pannes fréquentes et des tensions entre les utilisateurs.
- v. **Offices nationaux (2%)** : Ces infrastructures, souvent gérées par les pouvoirs publics, sont généralement mieux entretenues. Toutefois, leur nombre est insuffisant et leur impact limité. Par exemple, dans la zone de Ouahigouya (Burkina Faso), les éleveurs dépendent fortement des points d'eau gérés par les offices nationaux, mais ces infrastructures sont souvent saturées, à cause de la forte affluence des animaux.
- vi. **Autres sources (2%)** : Ces sources incluent des points d'eau non conventionnels, tels que les puits traditionnels ou les retenues d'eau temporaires. Bien que leur utilisation soit marginale, ces points d'eau jouent un rôle crucial dans les zones reculées.

➤ Tensions autour des points d'eau

La carte montre que dans 39% des zones de collecte de données, des tensions existent autour des points d'eau. Ces tensions sont principalement liées à :

- i. **Concurrence accrue** : La rareté de l'eau pendant la saison sèche intensifie la concurrence entre les éleveurs, les agriculteurs et les communautés locales. Par exemple, dans la zone de Boussouma (Burkina Faso), des conflits ont éclaté entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès à un barrage partiellement asséché.
- ii. **Surutilisation des infrastructures** : Les forages et les puits sont souvent surexploités ; ce qui entraîne des pannes et des tensions entre les utilisateurs. Dans plusieurs localités, des éleveurs ont signalé des disputes autour des forages en raison de leur utilisation intensive.
- iii. **Dégradation des infrastructures** : Le manque d'entretien des infrastructures pastorales (forages, barrages, mares, etc.) aggrave les tensions autour des points d'eau. Par exemple, dans la zone de Seytenga (Burkina Faso), des conflits ont éclaté entre éleveurs transhumants et sédentaires pour l'accès à une mare quasiment asséchée.





Carte n° 4 : Tensions autour des points d'eau

➤ **Incidences des tensions sur les éleveurs**

- i. **Éleveurs transhumants** : Les éleveurs transhumants sont particulièrement affectés par la montée des tensions autour des points d'eau. Ils sont souvent obligés de parcourir de longues distances pour trouver de l'eau et se heurtent parfois à des difficultés d'accès aux points d'eau autour desquels les conflits sont fréquents.
- ii. **Éleveurs sédentaires** : Les éleveurs sédentaires sont confrontés à une pénurie d'eau dans leurs zones de résidence ; ce qui les oblige à dépendre des infrastructures pastorales souvent surchargées.
- iii. **Femmes et enfants** : Les femmes et les enfants, souvent chargés de l'exhaure de l'eau, sont particulièrement affectés par les tensions autour des points d'eau. Ils doivent parcourir parfois de longues distances et sont exposés à des risques de violence.

➤ **Etat de santé des ruminants**

® **Maladies récurrentes chez les ruminants**

Les maladies animales qui ont été fréquemment mentionnées par les relais dans les trois pays du Sahel central entre janvier et février 2025 sont principalement des maladies infectieuses et parasitaires. La détérioration de l'état sanitaire des animaux est favorisée par les conditions climatiques difficiles, la malnutrition et le manque de soins vétérinaires. Les principales maladies récurrentes sont les suivantes :

- i. **Pasteurellose** : Cette maladie bactérienne qui se manifeste par des symptômes tels que la fièvre, la toux, des difficultés respiratoires affecte principalement les bovins, les ovins

et les caprins. Elle est souvent liée au stress découlant de malnutrition, de déplacements prolongés et entraîne des mortalités élevées dans les troupeaux.

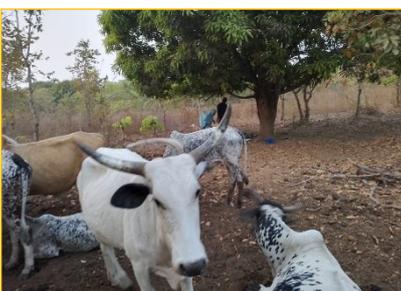
- ii. **La Dermatose, la Diarrhée virale, la PPR** (Peste des Petits Ruminants), le Coxi et la maladie appelée « Safa » en langue fulfuldé. Cette dernière maladie a été constatée dans les régions de Tillabéri et de Tahoua, au Niger. Selon les relais, elle se manifeste par une fièvre chronique, un manque d'énergie et d'appétit, ainsi que l'apparition de boutons sur la peau des animaux. Elle n'a pas un caractère mortel. De nombreux animaux ont été affectés dans les zones de Kokorou et Mehanna (région de Tillabéri), ainsi que dans celle de Tchinta (région de Tahoua). Face à une telle situation, le RBM recommande aux éleveurs d'aviser rapidement les services techniques compétents et de veiller à faire vacciner tous les animaux qui se rendent dans les zones affectées.

® **Vulnérabilité des éleveurs face aux maladies et aux mortalités animales :**

Les éleveurs du Sahel central sont fortement vulnérables aux impacts des maladies animales qui entraînent parfois des mortalités animales. Cette vulnérabilité est repérable à plusieurs niveaux :

- i. **Pertes économiques :** Les maladies et les mortalités animales entraînent des pertes importantes de bétail, avec pour conséquence une réduction de la production laitière et des revenus des éleveurs. Une épidémie de PPR peut décimer des troupeaux entiers, provoquant ainsi le basculement des éleveurs dans la précarité.
- ii. **Insécurité alimentaire :** La perte de bétail affecte directement la sécurité alimentaire des éleveurs dont la subsistance repose en grande partie sur l'autoconsommation du lait.
- iii. **Endettement :** Pour faire face aux difficultés résultant des pertes de bétail, de nombreux éleveurs s'endettent, en vue de reconstituer leurs troupeaux, mais aussi de s'approvisionner en denrées alimentaires ou en médicaments. Cet endettement met les familles d'éleveurs dans une situation économique précaire.
- iv. **Déplacements forcés :** Les éleveurs qui ont perdu la totalité de leurs cheptels sont souvent contraints de migrer vers d'autres zones, pour y exercer des métiers de survie.
- v. **Impact psychosocial :** La perte de bétail a un impact psychosocial important sur les éleveurs qui voient leur mode de vie traditionnel menacé.

Les maladies récurrentes qui affectent les animaux et la vulnérabilité socio-économique des familles d'éleveurs créent une situation critique dans le Sahel central. En l'absence d'un appui d'urgence, cette situation pourrait entraîner une crise humanitaire susceptible d'avoir des impacts économiques, sociaux et environnementaux durables. Des actions coordonnées sont nécessaires pour protéger les moyens de subsistance des éleveurs et renforcer leur résilience face aux défis actuels.



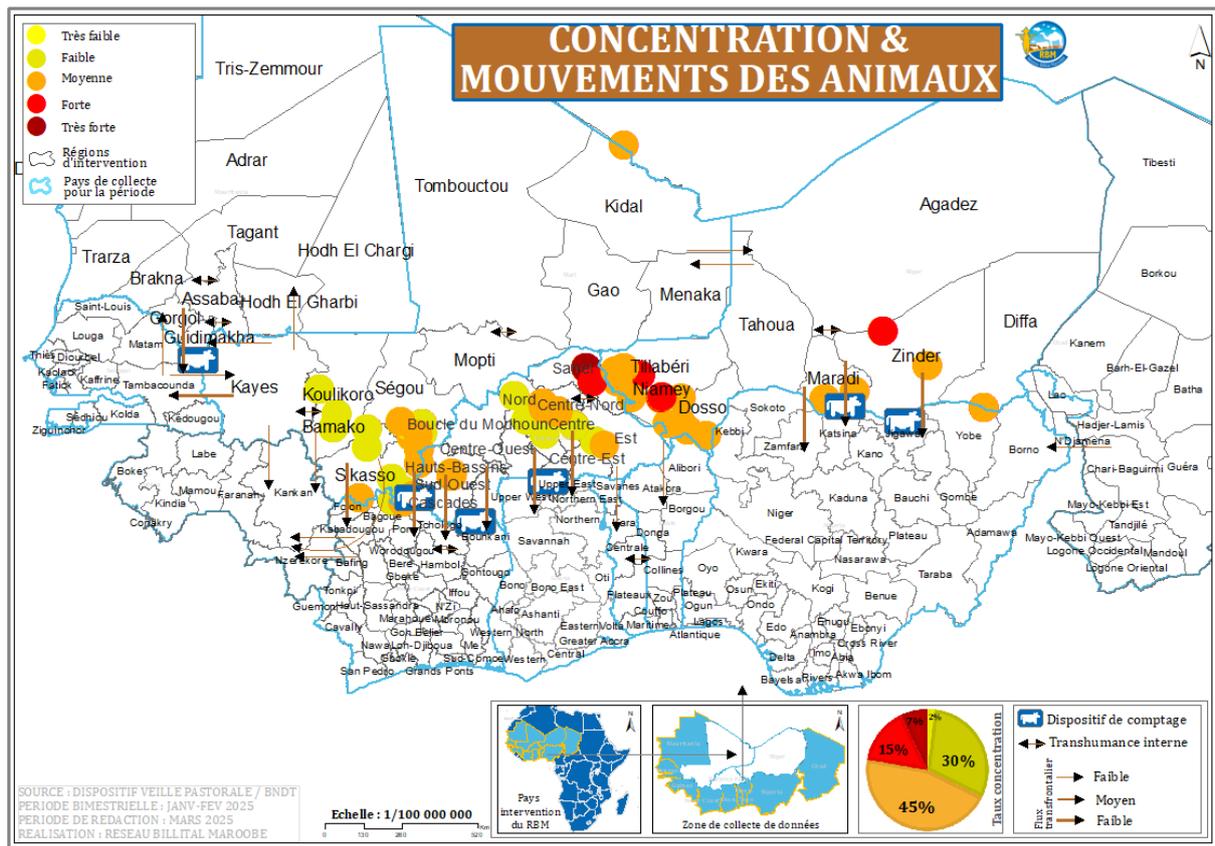
CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS DES ANIMAUX

• *Etat des lieux*

La concentration des animaux dans les trois pays du Sahel central se présente comme suit :

- **Très faible (2%)** : Il s'agit des zones où les ressources en eau et en pâturage sont très limitées, souvent en raison des aléas climatiques (déficit de précipitations, sécheresse, et dégradation des terres).
- **Faible (30%)** : Ces zones disposent de ressources pastorales limitées, mais elles se caractérisent par une situation légèrement plus favorable que celle qui prévaut dans les zones à très faible concentration d'animaux. Elles sont souvent situées en périphérie des zones qui polarisent des effectifs animaux importants.
- **Moyenne (45%)** : Il s'agit de la majorité des espaces pastoraux où les ressources sont suffisantes pour assurer l'alimentation des animaux. Toutefois, une gestion prudente s'avère nécessaire pour éviter la surexploitation du stock fourrager et des ressources en eau.
- **Forte (15%)** : La situation de ces zones est caractérisée par la concentration des troupeaux autour des points d'eau permanents ou dans des zones pourvues de pâturages. L'existence de telles zones revêt une importance cruciale pour la survie des troupeaux pendant la saison sèche.
- **Très forte (7%)** : Ces zones se caractérisent par un afflux massif d'animaux, souvent autour des points d'eau à gros débit ou des marchés à bétail. Elles sont soumises à une forte pression pastorale pouvant engendrer des effets environnementaux préjudiciables.





Carte n° 5 : Concentration des animaux et mouvements du bétail

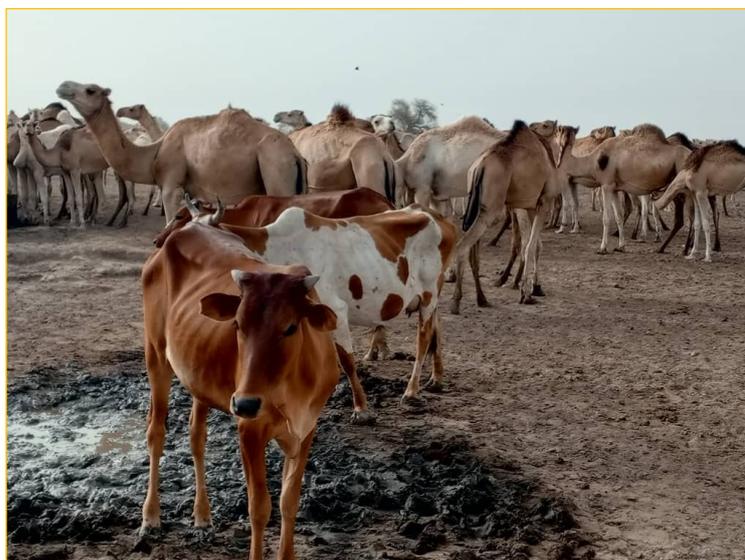
• **Situation de la mobilité pastorale en période de descente des transhumants vers les pays du Golfe de Guinée**

La période de janvier à février 2025 correspond à la phase critique de la descente des troupeaux vers les zones méridionales du Sahel et les pays du golfe de Guinée. Cette période est marquée par une intensification des mouvements pastoraux, en raison de l'épuisement des ressources en eau et en pâturages dans les zones Nord (Sahel central). La transhumance transfrontalière en direction des pays du golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin) est motivée par la recherche de ressources pastorales dans les zones plus humides situées au Sud. Un dispositif de suivi des transhumances est mis en place le long des axes de transhumance mentionnés sur la carte. Les résultats du comptage des animaux seront publiés dans le prochain numéro du bulletin. Actuellement, la situation se présente comme suit :

Axe de transhumance	Mobilité	Dispositif
Kayes-Guindimaka-Tambacounda	<u>Forte à très forte.</u> Les éleveurs et leurs troupeaux descendent progressivement en masse vers le Sud, en quête de pâturages et d'eau.	Plusieurs points de contrôle et couloirs de transhumance sont opérationnels. Toutefois, des tensions surviennent localement, en raison de la concurrence pour l'accès aux ressources pastorales.
Maradi-Katsina	<u>Faible à modérée.</u> Les éleveurs se déplacent lentement en raison des	Les autorités locales suivent attentivement le déroulement des

Axe de transhumance	Mobilité	Dispositif
	conflits et des restrictions sécuritaires dans certaines zones du Niger.	déplacements, afin d'éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs.
Zinder-Jigawa	<u>Modérée</u> . Les éleveurs traversent la frontière vers le Nigeria, mais les mouvements sont ralentis par les contrôles sanitaires et sécuritaires.	Les couloirs de transhumance sont bien définis, mais leur utilisation nécessite une meilleure coordination transfrontalière.
Sikasso-Korogho-Bobo Dioulasso	<u>Forte</u> . Les éleveurs se déplacent massivement vers la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso où ils sont attirés par les pâturages verts et les points d'eau.	Les dispositifs de suivi et de gestion des conflits sont mis en place, mais des tensions locales persistent.
Upper East, Upper West-Centre Sud, Centre Est	<u>Modérée à forte</u> . Les éleveurs ghanéens et burkinabè se déplacent vers les zones centrales et méridionales du Ghana.	Les autorités locales collaborent avec les communautés de base pour faciliter la transhumance et prévenir les conflits.
Boukani-Cascades, Sud-Ouest	<u>Très forte</u> . Ces zones sont des destinations privilégiées pour les éleveurs en raison des ressources abondantes qui y sont disponibles.	Les couloirs de transhumance sont bien organisés, mais la pression sur les ressources naturelles est élevée.

En conclusion, la période de janvier à février 2025 est caractérisée par des mouvements pastoraux intenses et complexes. Ces déplacements sont influencés par des facteurs climatiques, sécuritaires et politiques. Une gestion proactive et collaborative est essentielle pour minimiser les risques de conflits et garantir la sécurité des éleveurs, de leurs troupeaux et des communautés d'accueil.





Saisie de troupeaux au Togo : Une issue favorable après médiation

En février 2025, à Mougou (Préfecture d'Oti-Sud, au Togo), les autorités ont saisi le troupeau appartenant à Boukari A. K., un éleveur burkinabè, après avoir procédé à l'arrestation de cinq de ses enfants dans le cadre d'une enquête sur une famille voisine suspectée de terrorisme. Trois d'entre eux ont été libérés dès le 13 février après l'intervention des leaders d'éleveurs « Rugga ».

Les autorités, soupçonnant Boukari de complicité, ont transféré son bétail à Dapaong. Après l'examen du dossier, aucun élément à charge n'a été retenu contre lui. Grâce aux efforts du RBM et des Rugga, son troupeau lui a été restitué le 20 février 2025.

Des cas similaires ont été signalés dans d'autres localités, notamment à Barkoissi et Mango, où des troupeaux appartenant à des éleveurs burkinabè ont été saisis puis restitués après médiation.

Cet épisode met en lumière l'importance du dialogue entre éleveurs et autorités pour préserver la cohésion sociale et assurer la protection des moyens de subsistance des communautés pastorales.



ETAT D'EMBONPOINT DES RUMINANTS

La période de janvier à février représente une phase difficile dans le cycle pastoral des pays du Sahel central. À ce stade de la saison sèche, les ressources fourragères et hydriques connaissent un niveau élevé d'épuisement. Cette situation influence directement l'état d'embonpoint du bétail qui est un indicateur essentiel pour évaluer la santé des troupeaux et la résilience des systèmes pastoraux face aux défis climatiques, économiques et sécuritaires.

- **Répartition de l'état d'embonpoint**

- **Médiocre (10%)** : Ces animaux se trouvent principalement dans les zones où les ressources fourragères et en eau sont déjà épuisées, souvent dans les régions les plus arides du Sahel central (en l'occurrence le Nord du Burkina Faso et certaines zones du Niger). Ces troupeaux sont en situation de stress nutritionnel et ont besoin d'un soutien d'urgence pour éviter une dégradation supplémentaire de leur état.
- **Moyen (62%)** : La majorité des ruminants appartiennent à cette catégorie. Cela correspond à une situation où les ressources fourragères sont limitées, mais encore suffisantes pour maintenir un état d'embonpoint acceptable. Ces animaux se trouvent dans des zones où les pâturages résiduels et les points d'eau sont encore accessibles, mais leur qualité nutritionnelle est en déclin.
- **Bon (26%)** : Ces animaux bénéficient de conditions relativement favorables, souvent dans les zones méridionales du Sahel central ou dans les zones de transhumance précoce vers les pays du golfe de Guinée. Ils ont accès à des pâturages de meilleure qualité et à des points d'eau encore fonctionnels.
- **Très bon (2%)** : Cette catégorie concerne principalement les troupeaux se trouvant dans les zones les plus privilégiées, souvent près des points d'eau permanents ou dans les zones de repli disposant de ressources abondantes.

- **® Comparaison avec la période passée (novembre-décembre)**

- i. **Dégradation progressive de l'état d'embonpoint :**

- En novembre-décembre, l'état d'embonpoint était globalement favorable, avec une majorité d'animaux en bon état, grâce à l'existence d'un bon stock fourrager en fin de saison des pluies.
 - En janvier-février, on observe une nette dégradation de l'état d'embonpoint, avec une augmentation des animaux en état médiocre (10% contre moins de 5% en novembre-décembre) et une réduction des animaux en état bon (26% contre environ 35% en novembre-décembre).

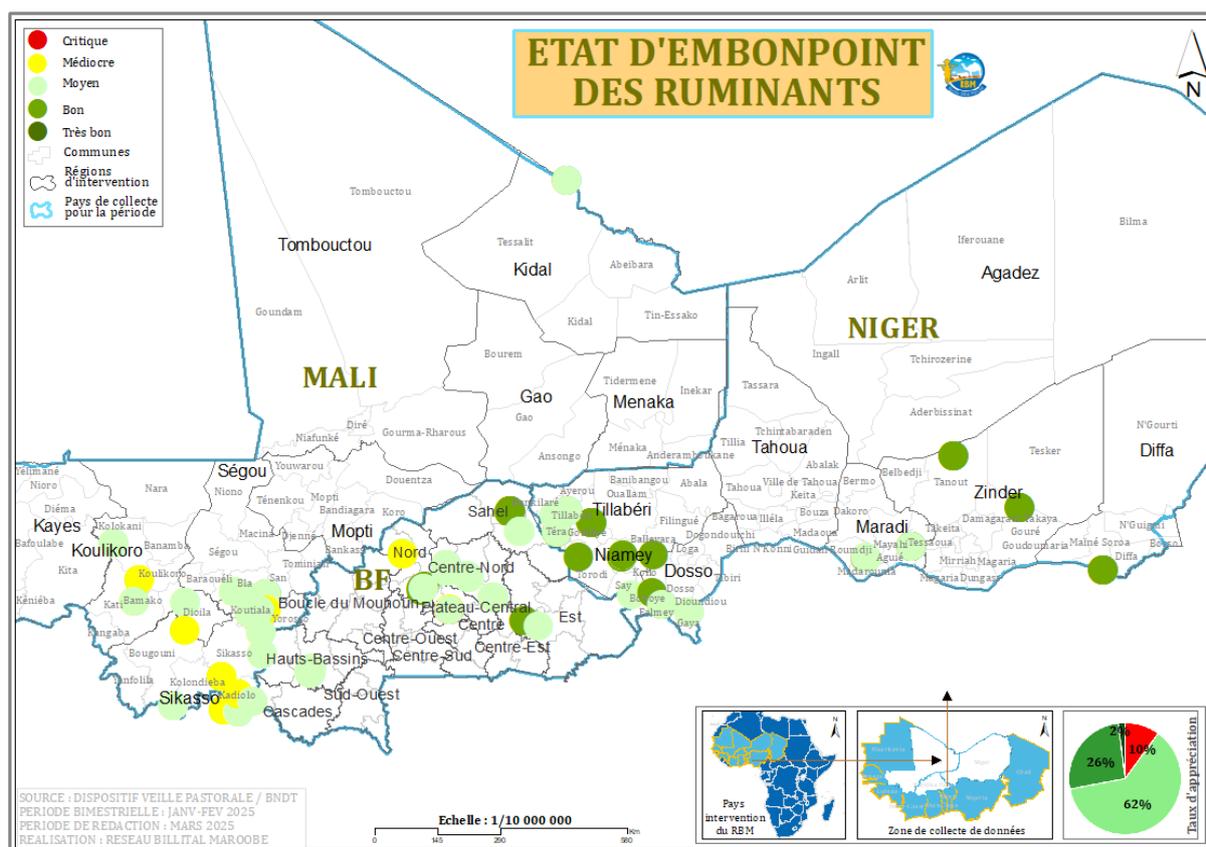
- ii. **Disparités régionales accentuées :**

- Les zones déjà fragiles en novembre-décembre (notamment le Centre-Nord et Sahel, au Burkina Faso, Tillabéri, au Niger et Sikasso, au Mali) voient leur situation se détériorer davantage, avec une augmentation du nombre des animaux en état médiocre.

- Les zones méridionales et les axes de transhumance se caractérisent par le maintien d'un état d'embonpoint moyen à bon, mais la pression sur les ressources commence à se faire sentir.

iii. **Impact de la transhumance :**

- Les troupeaux en mouvement vers les pays du golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana) connaissent un meilleur état d'embonpoint, grâce à l'accès à des pâturages plus verts et à des points d'eau.
- En revanche, les troupeaux restés dans les zones sahéliennes voient leur état se dégrader rapidement.



Carte n° 6 : État d'embonpoint des ruminants

® **Analyse des causes de la dégradation :**

- Épuisement des ressources fourragères :** Les pâturages résiduels de la saison des pluies sont désormais épuisés dans de nombreuses zones ; ce qui explique la baisse de l'état d'embonpoint.
- Pression accrue sur les points d'eau :** Les points d'eau permanents sont surutilisés ; ce qui limite l'accès des animaux à une hydratation suffisante.
- Concentration des troupeaux :** Dans les zones qui polarisent des effectifs importants d'animaux, la compétition accrue pour l'accès aux ressources aggrave le stress nutritionnel.

FEUX DE BROUSSE, PHENOMENES NATURELS & ANTHROPIQUES

➤ Feux de brousse

Les feux de brousse sont un phénomène récurrent dans les régions sahéliennes, souvent déclenchés par des activités humaines (agriculture, chasse, etc.) ou par des conditions climatiques extrêmes (sécheresse, vents forts). Ils ont des impacts significatifs sur les écosystèmes, les moyens de subsistance des populations pastorales et agricoles, ainsi que sur la sécurité alimentaire.

® Analyse des données spécifiques

• *Au Burkina Faso :*

- **Région du Sahel** : Plusieurs communes comme celles de Markoye et Tin Akoff ont enregistré des feux de brousse dont les impacts se traduisent par la réduction des pâturages et la dégradation des sols. Selon certains témoignages, les feux sont parfois provoqués par les forces de défense pour détruire la végétation pouvant servir d'abri pour les groupes armés ; ce qui entraîne des tensions avec les populations locales.
- **Région du Nord** : Les feux de brousse sont moins fréquents. Toutefois, les tensions liées à l'accès aux ressources pastorales sont élevées ; ce qui pourrait augmenter le risque de conflits.

• *Au Mali :*

- **Région de Sikasso** : Plusieurs communes ont enregistré des feux de brousse, avec des superficies brûlées atteignant 3 hectares dans certaines localités. Les impacts sur les pâturages et les ressources en eau sont significatifs et affectent durement les moyens de subsistance des éleveurs.
- **Région de Koulikoro** : La fréquence des feux de brousse est relativement faible. Toutefois, la concurrence pour l'accès aux ressources pastorales reste forte et pourrait engendrer des conflits.

• *Au Niger :*

- **Région de Tillabéri** : Plusieurs communes sont été affectées par le passage des feux de brousse qui ont ravagé des superficies importantes s'élevant parfois jusqu'à 5 hectares.
- **Région de Zinder** : En dépit de la faible fréquence des feux de brousse, la zone connaît une montée des tensions liées à l'accès aux ressources pastorales.

Dans le courant du mois de février, 6 incidents de feu de brousse ont été rapportés par les relais qui évaluent la superficie détruite à 44 hectares. Le mois précédent, 2 alertes ont été lancées concernant des feux de brousse qui ont affecté 15 hectares. La hausse de la fréquence des feux de brousse s'explique par l'installation progressive de la saison sèche qui s'accompagne de la lignification des fourrages devenus facilement inflammables. Ce phénomène engendre des conséquences préjudiciables sur les animaux, mais aussi sur l'environnement (mortalités animales, destruction de la végétation, dégradation des terres, etc.). Dans la localité de Sedesgaye (département de Tchinta), le passage d'un feu de brousse en début février a ravagé

plusieurs hectares et provoqué la mort de 4 vaches et de plusieurs ânes. En fin février, dans le département de Bankilaré (région de Tillabéri), un gigantesque feu de brousse s'est déclaré à la suite des frappes aériennes des FDS contre des groupes djihadistes. Dans le souci de réduire le risque de destruction des pâturages par les incendies, le RBM recommande aux éleveurs et pasteurs d'être attentifs quant à l'utilisation du feu, surtout durant cette saison où les vents sont particulièrement forts.

- *Les pays du golfe de Guinée*

Le Nigeria, compte tenu de sa forte population et de l'expansion agricole rapide, est particulièrement vulnérable aux feux de brousse. Les régions situées au Nord (zones arides) et au Sud (zones forestières) sont concernées. Le Ghana connaît un taux de déforestation élevé, en particulier dans les régions forestières. Les feux de brousse sont souvent utilisés pour défricher les terres destinées à l'agriculture ou à l'exploitation minière. La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, est confrontée à des défis similaires à ceux du Ghana. Les feux de brousse pourraient menacer les plantations et les forêts classées. Les régions septentrionales de ces pays côtiers, plus arides, sont susceptibles de connaître fréquemment des feux de brousse. Les pratiques agricoles traditionnelles y sont également un facteur de risque.

® **Impacts des feux de brousse**

- **Sur les pâturages** : Les feux de brousse réduisent la disponibilité des pâturages ; ce qui affecte directement les éleveurs et leurs troupeaux. Cela peut entraîner une concentration accrue des animaux dans les zones non incendiées, augmentant ainsi les risques de surpâturage et de dégradation des sols.
- **Sur les ressources en eau** : Les feux de brousse peuvent affecter les sources d'eau naturelles, réduisant la disponibilité de l'eau pour les animaux et les populations locales.
- **Sur la sécurité alimentaire** : La réduction des pâturages et des ressources en eau peut entraîner une baisse de la production animale, affectant la sécurité alimentaire des populations dont les moyens de subsistance reposent sur l'élevage.
- **Sur les conflits** : La compétition pour l'accès aux ressources restantes (pâturages et eau) peut exacerber les tensions entre les communautés pastorales et agricoles, augmentant le risque de conflits.

Pays	Régions	Localités	Commentaires	
Burkina Faso	Sahel	Markoye	<ul style="list-style-type: none"> • Les témoignages indiquent que les forces de défense incendient certains espaces dans le but de sécuriser les villages ; • Des feux de brousse ont été enregistrés dans la zone du Sahel ; • Des superficies importantes ont été ravagées par les incendies. 	
		Tin-Akoff		
		Seytenga		
	Nord	Ouahigouya		<ul style="list-style-type: none"> • Région exposée au risque de feux de brousse, en raison de la sécheresse et de la dégradation des terres ; • Rareté des pâturages et augmentation du prix du bétail.
		Kirsi		
	Centre Nord	Kongoussi		<ul style="list-style-type: none"> • Feux de brousse souvent liés à des pratiques agricoles ;
Boussouma		<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de mettre en œuvre un plan d'urgence approprié. 		

			•
Niger	Tillabéri	Banibangou	<ul style="list-style-type: none"> • Feux liés principalement à des activités humaines et à l'exacerbation des conflits ; • Plus de 100 hectares ravagés par les incendies à Torodi.
		Tillabéri	
		Torodi	
	Zinder	Gouré	<ul style="list-style-type: none"> • Feux liés souvent à des activités humaines ; • Superficie de plus de 100 hectares détruits par les incendies.
		Tanout	
Mali	Mopti	Douentza	<ul style="list-style-type: none"> • Zone à risque de feux de brousse, en raison de la sécheresse et de la dégradation des terres ; • Feux causés souvent par des pratiques agricoles.
		Koro	
	Gao	Ansongo	<ul style="list-style-type: none"> • Zone à risque de feux de brousse, en raison de la sécheresse et de la pression sur les pâturages ; • Plus de 50 hectares affectés par les feux de brousse.
		Bourem	

➤ Autres phénomènes naturels et anthropiques

® *Sècheresse et stress hydrique :*

- **Risque élevé :** La saison sèche (janvier-février 2025) aggrave le stress hydrique, surtout dans les régions où les ressources en eau sont limitées. Bien que les pays du golfe de Guinée appartiennent à une zone plus humide, certaines régions du Togo, du Bénin et du Ghana ont connu des poches de sécheresse localisée.
- **Impact :** Les principaux impacts sont la diminution des pâturages, l'assèchement des points d'eau et l'augmentation des conflits liés l'accès aux ressources naturelles.
- **Projection 2025 :** Sous l'effet du changement climatique, les périodes de sécheresse pourraient devenir plus fréquentes et prolongées, exacerbant les pénuries d'eau et les pertes de bétail

Entre janvier et février 2025, le Sahel et les pays du golfe de Guinée ont été confrontés à plusieurs défis naturels et humanitaires, notamment la sécheresse (Sahel central), les inondations (Golfe de Guinée), les conflits, les maladies animales, et les pénuries alimentaires. Ces défis sont exacerbés par la pauvreté et l'instabilité politique. Une approche proactive et intégrée, combinant des mesures de prévention, de relèvement et de renforcement de la résilience, est essentielle adresser efficacement les défis mentionnés.



TENDANCE DES PRIX DES PRODUITS AGROPASTORAUX

i. Situation des petits ruminants (ovins et caprins)

® *Prix actuels des petits ruminants*

- Ovins :
 - Les prix actuels des ovins varient entre 35 000 et 80 000 F CFA, selon les régions et les marchés.
 - Par exemple, à Ouahigouya (Burkina Faso), le prix moyen est de 47 000 F CFA dans certaines localités, tandis qu'à Kirsi et d'autres localités, il atteint 76 000 F CFA.
 - Tendances : Les prix des ovins sont en hausse dans certaines régions en raison de la baisse de l'offre sur les marchés et de l'augmentation de la demande, en lien avec les fêtes de fin d'année.
- Caprins :
 - Les prix actuels des caprins varient entre 17 500 et 35 000 F CFA.
 - Par exemple, à Boussouma (Burkina Faso), le prix moyen est de 25 000 F CFA, tandis qu'à Tanout (Niger), il est de 18 000 F CFA.
 - Tendances : Les prix des caprins sont relativement stables, mais connaissent des variations locales en fonction de l'offre et de la demande.

® *Comparaison avec la période passée*

- Ovins : Le prix moyen actuel est inférieur au prix de la période précédente (58 000 F CFA) dans certaines régions, mais supérieur dans d'autres.
- Caprins : Le prix moyen actuel est inférieur au prix de la période précédente (34 500 F CFA) dans la plupart des régions.

® *Facteurs explicatifs*

- La baisse des prix dans certaines régions s'expliquerait par une augmentation de l'offre sur les marchés due à la vente massive de bétail par les éleveurs pour faire face à leurs besoins financiers.
- La hausse des prix dans quelques régions serait liée à la demande accrue en période des fêtes (mois de janvier), mais aussi à la rareté du bétail sur les marchés dans les zones en proie aux conflits et à l'insécurité.

ii. Situation de l'aliment du bétail (SPAI)

® *Prix actuels du SPAI*

- Les prix moyens actuels des aliments du bétail (SPAI) varient entre 10 000 et 20 000 F CFA par sac.
- Par exemple, à Kongoussi (Burkina Faso), le sac d'aliments de bétail est vendu à 11 000 F CFA, tandis qu'à Tillabéri (Niger), il coûte 18 000 F CFA.

® *Comparaison avec la période précédente*

- Le prix moyen actuel du SPAI est légèrement inférieur au prix pratiqué au cours de la période passée (18 000 F CFA) dans certaines régions. Dans d'autres régions, le prix est resté stable.

® *Facteurs explicatifs*

- La baisse des prix du SPAI dans certaines régions s'expliquerait par une augmentation de la production locale et une meilleure disponibilité des matières premières.
- Dans les zones affectées par l'insécurité, les prix restent toujours élevés en raison des difficultés d'approvisionnement.

iii. Situation de quatre céréales de grande consommation (mil, sorgho, maïs et riz)

® *Prix actuels des céréales*

- Mil :
 - Les prix actuels varient entre 350 et 550 F CFA par kg.
 - Par exemple, à Markoye (Burkina Faso), le prix est de 350 F CFA, tandis qu'à Ouahigouya, il est de 550 F CFA.
- Sorgho :
 - Les prix actuels varient entre 400 et 600 F CFA par kg.
 - Par exemple, à Tin-Akoff (Burkina Faso), le prix est de 400 F CFA, tandis qu'à Tillabéri (Niger), il est de 500 F CFA.
- Maïs :
 - Les prix actuels varient entre 250 et 475 F CFA par kg.
 - Par exemple, à Kongoussi (Burkina Faso), le prix est de 300 F CFA, tandis qu'à Tanout (Niger), il est de 450 F CFA.
- Riz :
 - Les prix actuels varient entre 500 et 900 F CFA par kg.
 - Par exemple, à Oula (Burkina Faso), le prix moyen est de 550 F CFA par kg, tandis qu'à Sikasso (Mali), il est de 650 F CFA et à Gouré (Niger), 700 F CFA.

® *Comparaison avec la période précédente*

- Mil : Le prix moyen actuel est inférieur au prix pratiqué au cours de la période précédente (490 F CFA) dans certaines régions, mais supérieur dans d'autres.
- Sorgho : Le prix moyen actuel est inférieur au prix de la période précédente (400 F CFA) dans la plupart des régions.
- Maïs : Le prix moyen actuel est inférieur au prix de la période précédente (345 F CFA) dans la plupart des régions.
- Riz : Le prix moyen actuel est inférieur au prix de la période précédente (650 F CFA) dans certaines régions, mais supérieur dans d'autres.
- Une moyenne par produit inférieure à celle de la période précédente a été constatée.

® *Facteurs explicatifs*

- La baisse générale des prix des céréales dans certaines régions s'explique par :

- L'interdiction d'exportation des céréales au Burkina Faso qui a favorisé l'augmentation de l'offre locale sur les marchés et fait baisser les prix.
- La politique de consommation des produits locaux qui encourage les populations à acheter des céréales locales, plutôt que des produits importés.
- La bonne production agricole dans certaines zones qui a permis de stabiliser les prix.
- La hausse des prix dans d'autres régions est liée à :
 - L'insécurité et les perturbations des chaînes d'approvisionnement.
 - La demande accrue pendant les périodes de fêtes.

iv. Synthèse des tendances

Produit	Prix moyen actuel	Comparaison avec la période passée	Explication
Ovins	35 000 F - 80 000 F	Variable (hausse et baisse)	Hausse due à la demande en période de fêtes Baisse due à l'offre accrue.
Caprins	15 000 F - 45 000 F	Généralement en baisse	Offre accrue et demande stable.
SPAI	10 000 F - 20 000 F	Légère baisse ou stabilité des prix	Meilleure disponibilité des matières premières.
Mil	350 F - 550 F	Variable (hausse ou baisse)	Baisse due à l'interdiction d'exportation. hausse due à l'insécurité.
Sorgho	400 F - 600 F	Généralement en baisse	Baisse due à l'interdiction d'exportation et à la bonne production.
Maïs	250 F - 475 F	Généralement en baisse	Baisse due à l'interdiction d'exportation et à la bonne production.
Riz	500 F - 900 F	Variable (hausse et baisse)	Baisse due à l'interdiction d'exportation. Hausse due à l'insécurité.

v. Termes de l'échange

Dans le contexte pastoral du Sahel central, les termes de l'échange bétail/céréales sont fortement influencés par les produits agricoles, les ressources naturelles et les politiques commerciales. Les principales données sont les suivantes :

a) Prix des petits ruminants :

- **Ovins** : Entre 35 000 et 80 000 F CFA (moyenne de 47 000 F CFA à Ouahigouya et 76 000 F CFA à Kirsi).
- **Caprins** : Entre 17 500 et 35 000 F CFA (moyenne de 25 000 F CFA à Boussouma et 18 000 F CFA à Tanout).

b) Prix des céréales :

- **Mil** : Entre 350 et 550 F CFA/kg (moyenne de 350 F CFA à Markoye et 550 F CFA à Ouahigouya).
- **Sorgho** : Entre 400 et 600 F CFA/kg (moyenne de 400 F CFA à Tin-Akoff et 500 F CFA à Tillabéri).

- **Maïs** : Entre 250 et 475 F CFA/kg (moyenne de 300 F CFA à Kongoussi et 450 F CFA à Tanout).
- **Riz** : Entre 500 et 900 F CFA/kg (moyenne de 550 F CFA à Oula et 700 F CFA à Gouré).

c) Prix de l'aliment du bétail (SPAI) :

- Entre 10 000 et 20 000 F CFA par sac (moyenne de 11 000 F CFA à Kongoussi et 18 000 F CFA à Tillabéri).

➤ **Analyse des termes de l'échange**

• Pour les ovins :

- Un éleveur peut obtenir en moyenne entre 85 kg de mil et 157 kg de maïs en échange d'un ovin.
- Il peut également obtenir en moyenne environ 4 sacs de SPAI.

• Pour les caprins :

- Un éleveur peut obtenir en moyenne entre 45 kg de mil et 83 kg de maïs en échange d'un caprin.
- Il peut également obtenir en moyenne environ 2 sacs de SPAI.

➤ **Interprétation**

• **Amélioration des termes de l'échange** :

- La baisse des prix des céréales et du SPAI, combinée à des prix relativement stables pour les petits ruminants, améliore légèrement les termes de l'échange en faveur des éleveurs.
- Cependant, cette amélioration est variable selon les régions. La prévalence de l'insécurité dans certaines régions contribue à maintenir des prix élevés pour les céréales et le SPAI.

• **Impact sur les éleveurs** :

- Dans les zones où les termes de l'échange sont favorables, les éleveurs peuvent obtenir plus de céréales ou d'aliments de bétail.
- Dans les zones où les termes de l'échange sont défavorables, les éleveurs restent vulnérables à l'insécurité alimentaire et aux difficultés économiques.

Le graphique suivant donne une appréciation des termes de l'échange dans certaines régions.



REGION	Quantité de mil obtenue (kg)	Quantité de maïs obtenue (kg)	Quantité de SPAI obtenue (sacs)	Appréciation des termes de l'échange
OUAHIGOUYA	85 kg (ovin) / 45 kg (caprin)	157 kg (ovin) / 83 kg (caprin)	4 sacs (ovin) / 2 sacs (caprin)	
KIRSI	152 kg / 60 kg	217 kg / 86 kg	6,3 sacs / 2,5 sacs	
BOUSSOUMA	125 kg / 63 kg	156 kg / 78 kg	4,8 sacs / 2,4 sacs	
TANOUT (NIGER)	171 kg / 51 kg	133 kg / 40 kg	3,3 sacs / 1 sac	
TILLABÉRI (NIGER)	110 kg / 44 kg	138 kg / 55 kg	3 sacs / 1,2 sacs	
KONGOUSSI	116 kg / 60 kg	173 kg / 90 kg	4,7 sacs / 2,5 sacs	
MARKOYE	137 kg / 74 kg	171 kg / 93 kg	4,8 sacs / 2,6 sacs	
OULA	106 kg / 56 kg	141 kg / 75 kg	4,6 sacs / 2,4 sacs	

Légende

 Favorable
 Légèrement favorable
 Défavorable



CONCLUSION GENERALE SUR LA SITUATION PASTORALE AU SAHEL

Au cours de la période de janvier à février 2025, les pays du Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger) et ceux du golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin et Togo) ont été confrontés à une crise pastorale multidimensionnelle qui s'est répercutée négativement sur les moyens de subsistance des éleveurs et la stabilité socio-économique régionale.

Principaux défis identifiés

i. Insécurité et conflits récurrents :

- La compétition accrue pour l'accès à l'eau et aux pâturages exacerbe les conflits agropastoraux et les tensions communautaires (par exemple, la destruction de 120 habitations à Wouro-Gaouri au Niger).
- La multiplication des vols de bétail (par exemple, 125 bovins volés à Tiguite au Niger, 250 bovins volés à Dogondoutchi) dans les régions de Tillabéri (Niger), du Sahel burkinabè et de Bounkani (Côte d'Ivoire).
- L'insécurité revêt d'autres formes dans plusieurs régions où les systèmes de mobilité sont fortement perturbés (impossibilité d'accéder aux axes de transhumance, déplacements forcés de 26 ménages vers Koutoumbou, au Niger).

ii. **Dégradation des ressources pastorales :**

- Pâturages : 54 % des relais mentionnent que les localités du Sahel central font face à une disponibilité insuffisante ou très insuffisante qui est aggravée par les feux de brousse (44 hectares ravagés en février 2025) et la sécheresse précoce.
- Eau : 39 % des relais signalent des tensions autour des points d'eau, notamment à Boulsa (Burkina Faso) et Seytenga (Burkina Faso) où la concurrence entre éleveurs et agriculteurs s'est accentuée.
- SPAI (compléments alimentaires) : Selon 52 % des relais, la pénurie des compléments alimentaires aggrave la malnutrition animale, entraînant des pertes économiques et une baisse de la production laitière.

iii. **Impacts climatiques et sanitaires :**

- Les feux de brousse (par exemple, 25 hectares détruits à Ayorou, au Niger) et les inondations (villages engloutis à Tillabéri) détruisent les infrastructures et amplifient les déplacements de populations.
- Les maladies animales (Safa, PPR, pasteurellose) enregistrées à Tillabéri et Tahoua (Niger) fragilisent les troupeaux. L'état d'embonpoint des ruminants se dégrade, puisque la proportion des relais est passée de 35 % à 26 % en ce qui concerne les témoignages sur les animaux en bon état depuis novembre-décembre 2024.

iv. **Pression économique :**

- La hausse des prix du SPAI (jusqu'à 20 000 FCFA/sac) et la vente forcée de bétail (exemple, à Tibga au Burkina Faso) tendent à amplifier le processus de décapitalisation du bétail.
- Les termes de l'échange restent inégaux : un ovin permet d'acquérir 85 kg de mil en moyenne, mais cette valeur varie fortement selon le niveau d'insécurité dans les différentes zones.

Points positifs et résilience

- **Amélioration des termes de l'échange** dans certaines régions, grâce à la baisse des prix des céréales (-15 % en moyenne) soutenue par des politiques restrictives (par exemple, l'interdiction d'exportation au Burkina Faso). Cette dynamique encourage un déstockage stratégique du bétail, permettant aux éleveurs de tirer profit des conditions favorables.
- **Réduction des tensions locales** autour des ressources pastorales, notamment grâce à des médiations communautaires (par exemple, à Gao au Mali) et à une meilleure gestion des couloirs de transhumance.
- **Bon état sanitaire partiel** : 26 % des ruminants conservent un bon embonpoint, en particulier dans les zones méridionales et les axes de transhumance vers le golfe de Guinée.



Réalisé avec l'appui technique et financier



Réseau Billital Maroobe :
BP : 10 648 Niamey, Niger - Tél : +227 20 74 11 99
www.maroobe.com